



Formation diplômante

Niveau 3

Animateur d'Équitation (AE)

OBJECTIFS

Être capable de :

- Animer des séances découverte et d'initiation aux activités équestres sous l'autorité pédagogique d'un titulaire de diplôme de Niveau 4 ou plus dans les activités équestres (BEES ou BPJEPS, DE ou DES).
- Assurer l'accueil des différents publics et la promotion des activités et des animations d'un établissement équestre
- Participer à l'encadrement des activités équestres jusqu'aux premiers niveaux de compétition en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et des équidés
- Assurer l'entretien des équidés et des infrastructures pour permettre leur utilisation en respectant les principes du bien-être animal, les règles d'hygiène et de sécurité ainsi que la réglementation en vigueur.

CONTENU

Prise en charge des publics et encadrement des activités équestres

- Accueil, encadrement, animation, communication, pédagogie et connaissance des publics.

Maîtrise des techniques équestres

- Travail à pied : travail à la longe et aux longues rênes
- Travail sur le plat à l'obstacle à l'extérieur
- Transport d'un équidé

Soins et entretien des équidés et des infrastructures

- Connaissance des poneys
- Connaissance des équidés : bien être équin, comportements, modes de vie et relations sociales

PUBLIC, PRÉREQUIS et CONDITIONS D'ACCÈS

- Être âgé de 18 ans révolus.
- Galop 6 acquis.
- Attestation premiers secours valide (ou PSC1 ou SST à jour).
- Licence fédérale de compétition.
- Certificat médical de non-contre indication cliniquement apparente à la pratique et à l'encadrement des activités physiques d'équitation datant de moins de trois mois à la date de l'entrée en formation.
- Une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité.
- Effectif : 15 maximum

- Alimentation, soins et entretien des chevaux, des installations et des équipements.

Gestion des activités, environnement institutionnel et réglementaire

- Préparation d'animations et de stages équestres à partir des activités de la structure ou des ressources fédérales
- Promotion des activités de la structure équestre
- Réglementation de l'encadrement professionnel des APS et de l'accueil de mineurs
- Environnement institutionnel et réglementaire des ERP
- Réglementation du transport d'équidés

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée, dates

- 490 heures en centre
- 294 heures de stage de mise en situation professionnelle en entreprise
- Du 26 août 2024 au 1^{er} juillet 2025

Hébergement et restauration

possibles sur le site (en sus).

Tarifs et financements

- Formation complète : 5 885€ dont 400€ de frais de suivi de dossier
- Tarif sur devis en fonction du parcours de formation personnalisé
- Différents financements possibles selon votre situation : OPCO, CPF, Vivéa, entreprise...
- Demandeurs d'emploi : rapprochez-vous de votre conseiller pôle emploi.
- Pour plus d'informations, nous contacter.

Accessibilité handicap : pas d'accessibilité aux handicaps moteurs. Autres types de handicap : aménagements possibles.

Contact : Pôle Formation - CEZ-Bergerie nationale - Parc du château - CS 40 609 - 78514 Rambouillet cedex
01 61 08 68 72 formation-continue@bergerie-nationale.fr



- Animateur d'équitation -



MÉTIERS VISÉS

- Animateur d'équitation (encadrement de séances d'équitation au sein d'écoles d'équitation)
- Cavalier-soigneur

DÉBOUCHÉS

- BPJEPS activités équestres ou CQP EAE
- Brevet Professionnel Responsable de l'Entreprise Hippique
- DEJEPS - DESJEPS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES et ALTERNANCE

- Présence en centre de formation 2 jours/semaine et deux semaines de 35h en août et décembre
- Stage en entreprise 5h/semaine
- La formation est mise en œuvre via des cours en présentiel (cours théorique et pratique) et à distance (FOAD).

• **Adaptation du parcours : les heures de centre sont modulables en fonction du profil du candidat après un positionnement effectué avant l'entrée en formation**

MODALITÉS D'ENTRÉE en FORMATION

- Entrée en formation après positionnement et signature du devis. Stage : avoir trouver une entreprise d'accueil.
- Inscription un mois avant le début de la formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION VALIDATION DES BLOCS DE COMPÉTENCES

- BC 1 : participe au fonctionnement à l'entretien de la structure
- BC 2 : participe à l'animation et à l'encadrement des activités équestres en sécurité
- BC3 : assure le travail d'entretien de la cavalerie dans le respect de son bien-être

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
L'AVENTURE DU VIVANT
RÉVÈLE TON TALENT

- Taux de **réussite** aux examens : 87,5%
- Taux d'**insertion professionnelle ou poursuite d'études** : 100%
- Taux d'**appréciation** des bénéficiaires : 100%
- Taux d'**abandon** : 15%

Contact : Pôle Formation - CEZ-Bergerie nationale - Parc du château - CS 40 609 - 78514 Rambouillet cedex
01 61 08 68 72 formation-continue@bergerie-nationale.fr